



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 12 juin 2006

Conseillers en exercice : 45

Votants : 35

Convocation du Conseil Municipal :
le 2 juin 2006

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 15 juin 2006

**Recrutement d'un agent contractuel de catégorie A sur un poste
d'attaché pour exercer les fonctions de chargé du contrôle de
gestion au Cabinet de la Direction Générale**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA, M. Michel GENDREAU

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Catherine REYSSAT, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Elsie COLAS, M. Yannick TARDY, Mme Jacqueline LEFEBVRE, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, M. Jean-Louis EPPLIN

Secrétaire de séance : Amaury BREUILLE

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à M. Michel GENDREAU.
Mme Madeleine CHAIGNEAU donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.
Mme Valérie UZANU donne pouvoir à Mme Nicole GRAVAT.
Mme Isabelle RONDEAU donne pouvoir à M. Bernard JOURDAIN.
Mme Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.

Excusés :

Conseillers :

Mlle Karen NALEM, Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, M. Alain GARCIA, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Michelle LE FRIANT, Mme Christabelle CHOLLET, M. Stéphane TRONEL

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 juin 2006

DELIBERATION D20060229

Monsieur Luc DELAGARDE, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

Par délibération du Conseil Municipal du 16 septembre 2005, le Conseil Municipal a créé un poste d'attaché chargé du contrôle de gestion.

Afin de développer les outils d'aide au pilotage interne et au contrôle externe, de réaliser des études stratégiques d'aide à la décision et d'analyse des coûts, il s'avère nécessaire de pourvoir ce poste de catégorie A par un agent contractuel.

Considérant que ce poste a fait l'objet d'une publicité auprès du Centre Départemental de Gestion des Deux-Sèvres, que la personne retenue par le jury, compte tenu d'une part de son expérience professionnelle de plus de 15 ans, en qualité de contrôleur de gestion dans diverses entreprises et d'autre part, de sa formation (titulaire d'une maîtrise de gestion) en font un candidat qui correspond parfaitement au profil du poste.

Il est, par ailleurs, nécessaire, compte tenu des besoins de la Collectivité en matière de contrôle de gestion, de pourvoir ce poste dans les meilleurs délais.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir accepter :

- de recruter un agent non titulaire en application de l'article 3 alinéa 5 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée, pour un contrat d'une durée de 2 ans ;

- d'assortir ce poste d'une rémunération calculée sur la base de l'indice brut 780, indice majoré 641, correspondant au 12^e échelon de la grille des attachés.

Les dépenses correspondantes sont inscrites au budget.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	35
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	10

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN

Luc DELAGARDE

[Ordre du jour](#)